

Sujet : [INTERNET] Enquête publique : Consigne des observations sur le registre / SPR
AMBRONAY

De : [REDACTED]

Date : 11/03/2024 22:49

Pour : "pref-declaration-utilite-publique@ain.gouv.fr" <pref-declaration-utilite-publique@ain.gouv.fr>

A l'attention du commissaire-enquêteur, M. Patrick RUFFILI

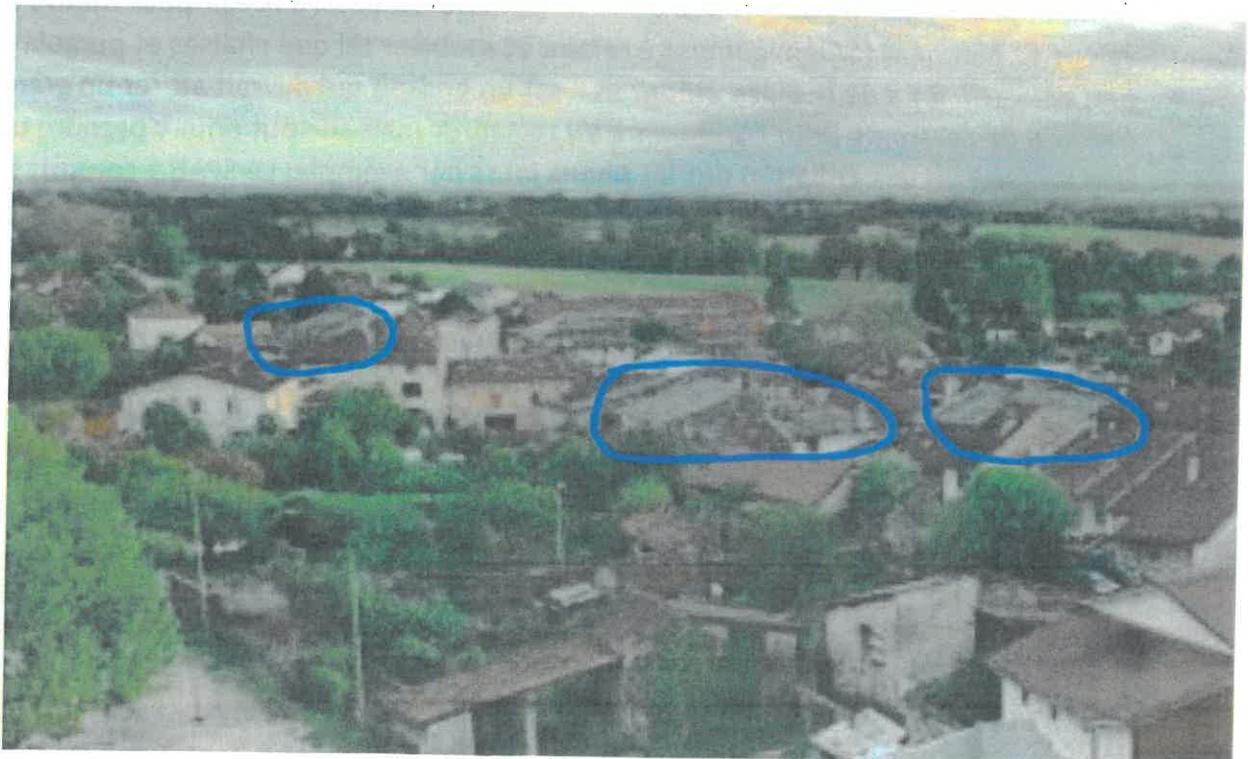
Bonjour,

Je souhaiterais apporter quelques observations (par voie électronique) quant au projet de classement au titre de **Site Patrimonial Remarquable** de la commune d'Ambronay.

J'ai lu le dossier d'enquête très riche d'informations. Un travail important et concret a été fait ; félicitations aux rédactrices et rédacteurs.

Néanmoins voici mes remarques et observations :

- Les photos des habitations dans ce dossier nous montrent la forte présence de toitures amiantées dans le périmètre du projet SPR. Je serais extrêmement surpris que cela ne puisse pas nuire fortement à la labélisation de la cité. Il faut de la cohérence ; pensez-vous (L'équipe Communale) soutenir en // un projet de travaux à accomplir sur ce sujet afin d'apporter des solutions et de quel type pour les particuliers concernés ? Sachant que cela a un coût. Voir cette photo en PJ pour exemple. L'état ou la région peuvent-ils intervenir?



Dans ce dossier d'enquête publique, je regrette trop peu de photos des rues du vieux village qui permettraient de mettre en valeur les vieilles pierres.

- Et force est de constater des améliorations à faire dans le centre sur :
 - La Propreté => manque des poubelles publiques dans la Grande Rue par exemple et le vieux quartier.
 - Le revêtement des rues (bitumes en très mauvais état par endroit et trottoirs très abîmé). Pas de rue en pavé mis en valeur.
 - L'éclairage vétuste par endroit et pas assez harmonieux. Point positif : les éclairages autour de l'Abbaye ont été remplacés et cela apporte une meilleure qualité au secteur, et je n'ai pas vu de photos montrant ces améliorations.



-
-
- La proposition d'élargir le périmètre SPR à partir de l'octroi est une très bonne idée afin de le valoriser. Un vrai potentiel mais pas assez mis en avant à l'entrée du village. L'environnement de ce bâtiment doit être repensé. J'identifie un problème majeur de nuisance sonore pour commencer qd vous êtes à la terrasse de ce restaurant car la rue est trop bruyante. En tant que touriste, je n'aurais pas envie de m'attabler à une terrasse peu tranquille pour y manger... sa terrasse est aussi à revoir pour mettre en valeur ce bâtiment (aménagement à refaire et mobilier tel que chaises et pergola un peu vétuste). Il y a de la place autour et c'est un endroit qui devrait attirer un grand nombre de personne pour continuer à s'y restaurer mais surtout pour y prendre un café, une boisson ou une collation dès les beaux jours par exemple. Le SPAR a compris ce potentiel économique depuis quelques temps avec des tables installées pour y prendre un verre. A réfléchir j'espère dans le cadre de l'aménagement de la Grande Rue.
- Dans les projets d'amélioration pour ce label : Déception visuelle pour un touriste de découvrir un village envahit de poubelles en sac Jaune et déposé ... les Dimanche. Il faut avec la Communauté des communes repenser le principe du contenant type sac plastique, de stockage et de la date de ramassage . Franchement je n'aurais pas envie de visiter une ville classée avec plein de sac jaune au pied des maisons et commerces de chaque ruelle le WE. Cela nuit à l'image.

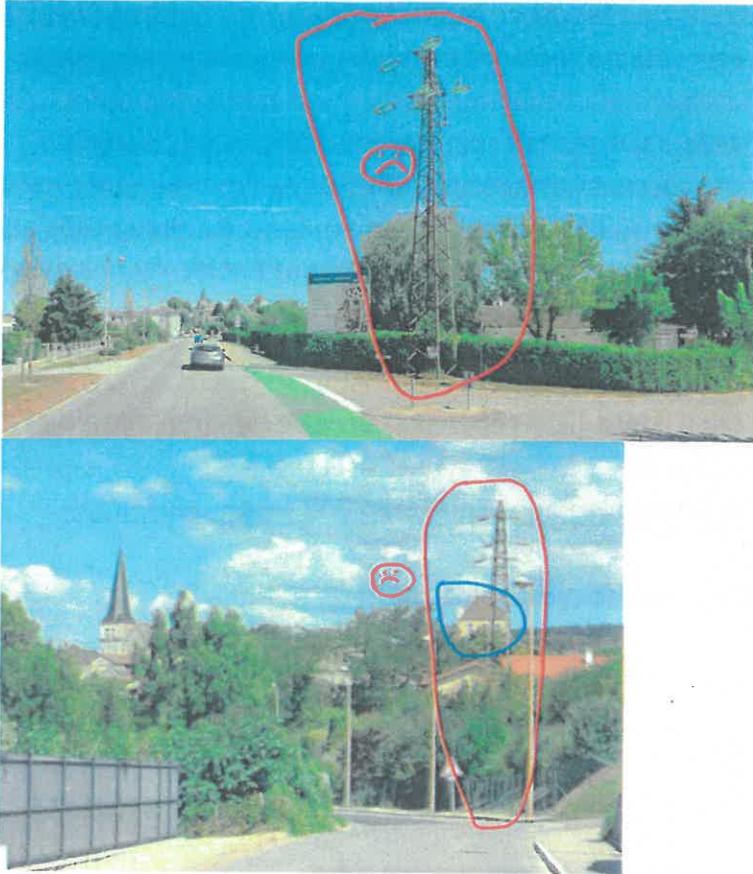
Je partage entièrement le contenu du §.3 (COMPATIBILITÉ AVEC LE P.A.D.D. DU P.L.U. ET PROPOSITION DE L'OUTIL DE GESTION LE PLUS ADAPTÉ) concernant Les objectifs du PADD.
Et,

- J'espère que ceux-ci permettront de résoudre trop d'incohérence comme le centre du village qui est trop hétérogène : volets marron, gris, noir, portes blanches, grises, mauves, violets : quelle est la règle qui visiblement n'est pas respectée même avec le label de petite cité de caractère ? On pourrait rajouter les clôtures et voilage ou paillages anarchiques de toutes formes et hauteurs différentes qui poussent aux abords MH. Sans parler des climatisations ou PAC posés au bon vouloir de chacun sans soucis d'esthétisme même si cela s'inscrit sous ce même label avant l'entrée du périmètre SPR.
- Pour avoir ou maintenir ce label, il faut bien repenser le mode de circulation de l'artère principal car:
 - bien trop de voitures : [livret-comptages-routiers-2022-bilan-des-trafics-et-circulation-ain.pdf](#)
 - vitesse excessive malgré un radar pédagogique.
- et avec des trottoirs impraticables car,
 - inexistants
 - utilisés comme parking
 - étroits
 - ou détériorés.



Rue piétonne ou semi-piétonne à envisager et à partir d'où?

- Dans le PADD, il serait bien d'intégrer ce point qui me semble important : **supprimer les Lignes électriques HT** qui nuisent fortement à l'image dès l'entrée de la commune. il existe des solutions pour supprimer ce visuel (contournement, en terre, ...)



Enfin , dans votre dossier en dehors de l'aspect historique, architectural, artistique et culturel, il serait bien de mettre en avant le fleurissement de la commune...même si je le trouve encore insuffisant (surtout dans la grande rue). Je ne vois pas de photos qui mettent en avant et de façon appuyé ce sujet même si il peut être en partie "hors sujet".

Merci par avance de la prise en considération de mes commentaires et observations.
Dans l'attente de votre confirmation de la bonne réception de ce message mail.

Bien Cordialement,
M. Patrice CHETAIL